

Le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur sont disponibles sur simple demande auprès de la coordinatrice du service. Ils sont affichés dans les différentes écoles et sont consultables sur le site internet de la commune : www.assesse.be

ACCORD DE PRINCIPE

Je soussigné(e)

Parent de

Ecole fréquentée :

Déclare avoir pris connaissance du projet pédagogique d'accueil et du règlement d'ordre intérieur du service communal de l'accueil extrascolaire et en accepter le fonctionnement (objectifs, réalisation d'activités, horaires et tarification,...)

J'autorise le service Accueil Extrascolaire

Je n'autorise pas le service Accueil Extrascolaire

- à publier, dans les publications locales, des photos de groupe de mon enfant prises durant les activités ;
- à projeter des photos dans un diaporama dans le cadre du goûter du dernier mercredi de l'année ;
- à les placer sur un C.D-souvenir pour les enfants. Ce CD. ne peut nullement être utilisé sur Internet ou sur tout autre support sortant de la vie privée.

Afin de faciliter la communication de nos différentes activités, mais également dans un souci d'économie et de préservation de l'environnement.

J'autorise le service de l'accueil extrascolaire à me transmettre les informations via mail. Pour ce, je complète mon adresse mail :

Je n'autorise pas le service de l'accueil extrascolaire à me transmettre les informations via mail.

Je n'ai pas d'adresse mail

Fait à, le 2015

Signature (précédée de la mention lu et approuvé)

